

Avenue Paul Girod - CS 90100
73403 Ugine /// Tél. 04 79 89 30 30
info@ugitech.com /// <http://www.ugitech.com>

UGITECH



Année d'implantation sur le site : 1908 /// Effectif moyen : 1200 personnes
Informations fournies par la direction de l'établissement du site

Activités /

Fabrication de produits longs en acier inoxydable, de l'élaboration à partir de métal liquide jusqu'à la finition des produits : barres rondes, carrées ou hexagonales, et fil machine rond et hexagonal dont le diamètre peut aller de 5,5 à 130 mm. Ces produits sont destinés aux marchés de l'automobile, du process, du bâtiment, de l'énergie, de l'aéronautique, de l'agroalimentaire et des spécialités.

Réglementation du site /

L'arrêté préfectoral du 29 janvier 1990 modifié le 25 août 2016 réglemente les activités du site. /// L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de 2016.

Les risques et leurs effets /

Périmètre de la zone à risques (PPI) : 600 m

Scénario majorant associé : dispersion d'un nuage toxique suite à la ruine totale de la citerne de livraison d'un produit toxique

CARACT. DE DANGER DES PRODUITS	PICTOGRAMMES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
liquide toxique		nuage toxique
gaz liquéfié inflammable sous pression		incendie, explosion

Moyens de secours humains /

- Personnel du poste de sécurité
- Équippers de première intervention, équipiers de seconde intervention : pompiers, sauveteurs secouristes du travail
- Service médical
- Personnel d'astreinte

Moyens de secours matériels /

- Divers véhicules d'interventions
- Réserve d'eau
- Moyens d'extinctions incendie
- Installations automatiques de protection incendie

La sécurité au quotidien

Mesures de prévention des risques /

- Procédures de livraisons et dépotages
- Stockages sécurisés
- Protection incendie
- Maintenance préventive et contrôles

Actions de communication et sensibilisation /

- Partenariat avec les écoles, collèges, lycées et universités
- Plan de communication : clients, innovation, lettre environnement, salons et conférences de presse
- Réunions régulières avec les riverains